



Procès verbal illustré de l'assemblée générale du 28 janvier 2023

Fédération régionale des anciens combattants
de 1939-45, d'Indochine, d'Algérie et des Opérations extérieures.

Maison du Combattant - 1, Boulevard Sampiero – 20 000 AJACCIO



C'est à la Maison du combattant d'Ajaccio que s'est tenue, le samedi 28 janvier 2023 à 10 heures, l'assemblée générale de la Fédération régionale des anciens combattants de 1939-45, d'Indochine, d'Algérie et des opérations extérieures. Pour la quatrième année consécutive, et en présence de M. **Mathieu Casanova** président de l'UDAC/Corse du Sud, elle s'est déroulée conjointement avec celle de l'amicale des anciens du Train et de la logistique. Après l'ouverture de la séance et les remerciements d'usage prononcés par **Albert Defranchi**, c'est **Raoul Pioli**, président de la Fédération qui a pris la parole.



Les quatre photos illustrant ce P.V. sont de Danielle Campinchi.

En premier lieu, il a rendu un hommage commun aux 8 adhérents des deux associations (dont 3 veuves) disparus en cours d'année - les regrettés **François Scarbonchi**, madame **Michelle Grisoni**, **François Pistolozzi**, **Christian Joubert**, madame **Santoni-Léandri**, **Jean René Cariou** pour la Fédération, puis **Noël Biancamaria**, madame **Césarine Joyeux** et **Jean Pataille** pour les Anciens du Train - et aux 2 **morts pour la France** lors d'opérations extérieures en 2022.

Ouvrant ensuite l'assemblée générale de la Fédération, il a évoqué et commenté les événements importants susceptibles d'impacter, par ricochet, le monde combattant en 2022 : la guerre en Europe puis les élections présidentielles et législatives.

Enfin, il a rappelé que l'année 2022 a été très faste pour le monde combattant insulaire honoré au niveau national : le **capitaine Bertolini** élevé à la



dignité de Grand-croix de la Légion d'honneur et **l'adjudant Santelli** à celle de Grand-officier ; le **colonel Farnocchia** parrain d'une promotion d'officiers, les adjudants chefs **Totti** et **Fabretti**, ainsi que le major **Zaborowski** parrains de promotions de sous-officiers. Il a aussi rappelé que l'héroïque sous-lieutenant **Bouakkaz**, tombé lors des combats de janvier 1944 au Garigliano, a donné son nom à une place de Bonifacio, où il avait servi au sein des tirailleurs tunisiens, et s'était marié avec une jeune femme originaire de la ville.

Cédant la parole au secrétaire général **Jean Claude Gambino**, ce dernier a présenté le compte rendu des activités de 2022 :

Durant l'année écoulée la Fédération a participé à toutes les cérémonies nationales (8 mai, 18 juin, 14 juillet, 25 septembre pour les harkis, 11 novembre) et locales (6 février hommage au préfet Erignac, 9 septembre libération de la Corse et le 5 décembre au Mémorial des corses tombés en AFN). Elle a déposé 3 gerbes (8 mai, 25 septembre, 5 décembre) et a également participé aux commissions Mémoire et Solidarité du Conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation, ainsi qu'aux réunions de ce dernier, organisées à la préfecture lors de la cérémonie de remise des croix du combattant et des prix de la citoyenneté aux écoles de Corse du Sud. Enfin, le 25 juin à Peri et le 22 octobre à la Maison du combattant, les adhérents ont participé aux activités de cohésion communes avec les Anciens du Train et de la Logistique. Un conseil d'administration été réuni le 18 décembre 2022 afin de préparer l'assemblée générale.

Puis, le secrétaire général a fait part des prévisions d'activités pour 2023.

Comme les années écoulées, la Fédération participera aux cérémonies patriotiques et culturelles nationales et locales, ainsi qu'aux activités de cohésion organisées en commun avec l'amicale des anciens du Train et de la logistique. A ce sujet, il suggère de relancer « l'opération méchoui du mois de septembre » qui s'avère être des plus fédératrices pour les adhérents.

Il a ensuite proposé le recrutement d'animateurs pour conduire des activités ludiques au sein de la Maison du combattant, ainsi que l'étude de la possibilité, avec le club de tir, d'attirer de jeunes scolaires afin de les inviter, à terme, à se rapprocher du monde combattant et par la suite, convaincre les meilleurs, ceux qui partagent nos valeurs, à accepter de porter les drapeaux associatifs.

Evoquant les adhérents âgés et les conjoints survivants d'anciens combattants en difficultés face au coût de la vie, il propose qu'un groupe de quelques membres du Conseil d'administration soit mis en place pour les aider à faire des demandes de secours, soit auprès des services sociaux soit auprès de la Commission solidarité de l'ONACVG. Pour ce qui concerne l'impression du journal par l'amicale du Train et de la logistique, les pages étant livrées non agrafées, il sera fait appel au conseil d'administration pour leur pliage ainsi que pour la mise sous enveloppe. Soumises au vote, les prévisions d'activité sont adoptées à l'unanimité.

Enfin, le secrétaire général, ayant fait fonction de trésorier jusqu'en janvier 2023, a présenté le bilan financier de la Fédération :

- Pour l'année 2022, il n'y a aucune facture en instance. Les dépenses engagées s'élèvent à 2310,68 € alors que les recettes ne sont que de 2300,67 €. De ce fait, la Fédération accuse un déficit de 10.01€.

- Pour l'année 2023, les prévisions d'engagement des dépenses sont de 2310 € et les recettes envisagées sont de 2310 €.

Il est à noter qu'au 31 décembre 2022, l'avoir de la Fédération s'élève à 8183.45 €. Soumises au vote, les prévisions budgétaires pour 2023 sont adoptées à l'unanimité. Ayant terminé son exposé, le secrétaire général cède la parole au président.

Ce dernier dresse alors les perspectives pour l'année 2023 :

- Tout d'abord en précisant que la Loi de programmation militaire, déjà élaborée pour 2023-2029, sera présentée au Parlement dès le mois de mars. On y trouve la création d'un groupe de travail dédié à « **la mémoire combattante** », composé d'acteurs relevant des armées, du monde combattant et de l'éducation nationale. Ce groupe a pour mission de travailler sur 3 grands axes pour : **définir une politique publique des commémorations et des cérémonies patriotiques** plus attractives pour la jeunesse, **mobiliser tous les établissements culturels**, pour assurer à la fois, la préservation et à la transmission de la mémoire nationale, comme le renforcement du lien Armées-Nation, et **poursuivre le travail de reconnaissance envers les anciens combattants**.

L'Union Fédérale nationale, à laquelle est rattachée la Fédération de Corse, apportera sa contribution en veillant à ce que les valeurs principales qu'elle défend, soient bien entendues. Le président a alors rappelé les droits acquis « par le sang » aux anciens combattants : La « **retraite du combattant** », les **pensions militaires d'invalidité**, la **½ part fiscale** à partir de 65 ans pour les anciens combattants, et la transmission de cette ½ part au conjoint survivant dès qu'il aura atteint 74 ans, ce quel que soit l'âge du décès du titulaire de la carte du combattant, et enfin la **rente mutualiste**, qui est un plan épargne retraite spécifique aux militaires.

- Ensuite, il a évoqué l'année mémorielle 2023, en donnant communication des six commémorations nationales retenues :

- Le 80° anniversaire de la création du CNR (Conseil national de la résistance) le 27 mai 1943.
- Le 80° anniversaire de la mort de Jean Moulin, décédé sous la torture le 8 juillet 1943.
- Le 80° anniversaire de la Libération de la Corse, qui intervient entre le 9 septembre et le 4 octobre 1943.
- Le 70ème anniversaire de la fin de la guerre de Corée, qui s'est déroulée entre 1950 et le 27 juillet 1953.
- Le 40ème anniversaire de l'attentat du Drakkar : L'attentat de Beyrouth du 23 octobre 1983,
- Le 80° anniversaire de la mise sur pied du Corps expéditionnaire français en Italie dès novembre 1943.

- Enfin, au niveau régional, le président a fait part d'un événement de grande importance qui interviendra en dehors des traditionnelles commémorations patriotiques. Il s'agit du 80° anniversaire de la libération de l'île, piloté par l'ONAC/2A, qui verra la venue probable de très hautes autorités nationales. La première réunion préparatoire s'étant tenue le 12 décembre dernier à la mairie, le président de la Fédération y assistait au titre de la Commission mémoire.

Le président a également précisé qu'en 2023, un très héroïque combattant insulaire sera honoré au niveau national. Il s'agit de **l'A/Chef Olivier Maestratti** (1924-2014) de Letia/St Roch, commandeur de la LH, qui parrainera une promotion de sous-officiers en novembre 2023. Il a poursuivi en rappelant que la Fédération a proposé **l'A/Chef Simon Fraticelli** (1921-2021) d'Olmetta du Cap Corse, ancien des tirailleurs marocains, commandeur de la Légion d'honneur, pour parrainer une promotion de sous-officiers d'active. Le dossier passera en commission de parrainage en septembre-octobre 2023 à St Maixent.

Avant de terminer son propos, le président a annoncé qu'en fin de matinée, les deux associations présentes dans la salle se retrouveront côte à côte, pour signer une convention d'amitié et de partenariat. Déclarant close l'assemblée générale 2023 de la Fédération, il a alors cédé la parole à **Albert Defranchi** président des Anciens du Train et de la Logistique.

Après l'assemblée générale des anciens du Train et de la logistique, les deux présidents ont ouvert la session spécifique ayant pour but d'officialiser leurs efforts dans le cadre d'une « Convention d'amitié et de partenariat ». Pour cela, une introduction explicative du président de la Fédération, a donné un éclairage sur le bien fondé de cette convention. Le seul changement notable, en matière de mutualisation des activités des deux associations - déjà effective depuis quatre ans - réside dans l'impression du journal trimestriel « Combattant Corses » avec les moyens des Anciens du Train et de la logistique, dont tous les adhérents seront, en contre partie, destinataires de la publication.



La Convention est signée

Ainsi, en présence de monsieur **Jacques Vergellati**, directeur de l'ONAC de la Corse du Sud, les deux présidents **Albert Defranchi** et **Raoul Pioli**, accompagnés par les deux secrétaires généraux **Jean Claude Gambino** et **Pascal Simon**, ont paraphé la « Convention d'amitié et de partenariat », les engageant à poursuivre leur collaboration dans l'exécution de leurs activités relevant de la transmission de l'histoire et de la mémoire combattante. Prenant la parole, **Pascal Simon** a suggéré que dans

le cadre de la journée nationale de la Résistance du 27 mai 2024, les deux associations s'allient pour mettre sur pied une exposition, dans la salle d'honneur de la maison du combattant, au profit des scolaires. Cette suggestion, à laquelle ont adhéré les deux présidents, a été aussitôt avalisée par M. **Mathieu Casanova**, président de l'UDAC/Corse du Sud et gérant de la salle d'honneur, qui en a profité pour complimenter les deux associations, œuvrant dans une symbiose indispensable au service du monde combattant local. A son tour, le directeur de l'ONAC/2A a ajouté que l'initiative de **Pascal Simon** vient s'inscrire dans la suite de ce que prépare son service pour le mois de septembre 2023 dans le cadre du 80°

anniversaire de la Libération de la Corse. Monsieur **Jacques Vergellati** a ensuite fait part des dernières nouvelles intéressant le monde combattant et souligné la satisfaction qu'il éprouve en constatant l'exemplarité, bénéfique et indispensable, que représente la « Convention d'amitié et de partenariat » liant les deux parties présentes dans la salle. La réunion du jour étant terminée, tous les participants se sont retrouvés dans les jardins de la Maison du combattant pour la photo de groupe qui a précédé un repas très convivial pris en commun.



Photo de groupe après l'A.G. du 23.01.2023

Le secrétaire général **Jean Claude Gambino** :

Le président **Raoul Pioli** :

Ordre de bataille de la Fédération régionale des anciens combattants de 1939-45, d'Indochine, d'Algérie et des Opérations extérieures pour l'année 2023

- **Président d'honneur** : Général de corps d'armée (2S) Michel Franceschi.
- **Membres d'honneur** : Messieurs Adolphe Pitalis et Jean François Fabiani.
- **Bureau** : M. Raoul Pioli **président actif**, M. Jean Claude Gambino **secrétaire général**, M. Pascal Simon **trésorier**, M. Jean-Thomas Paoli **porte drapeau**.
- **Conseil d'administration** : Messieurs Jean Ange Colonna, Emile Ditcharry, Gaëtan Ferrandez, Claude Giraud, Jean Leccia, Paul Léonetti, Claude Minneret, Roger Muglioni (en remplacement de Christian Joubert décédé), Georges Vallod.
- **Effectifs de la Fédération au 1er janvier 2023** : 67 (dont 54 à jour de la cotisation 2022 et 13 ayant cotisé en 2021)